

76 - Attribution de subventions aux organisateurs de congrès et à une association de promotion du tourisme

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

1 - Organisateurs de congrès

Dans le cadre d'une deuxième répartition, deux associations ont sollicité la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- 9 000 € pour le Cercle Magique Comtois - CMC (sous l'égide de la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs (FFAP)) qui organisera du 1^{er} au 4 octobre 2015 au centre-ville de Besançon (Kursaal, Théâtre) le 49^{ème} Congrès Français de l'illusion et championnat de France.

En 2013, la Ville de Besançon a choisi d'apporter son soutien au Cercle Magique Comtois qui déposait une candidature auprès de la Fédération des Artistes Prestidigitateurs pour organiser ce congrès. Au vu des éléments du dossier, Besançon a été choisie pour accueillir (la première fois dans la région) le 49^{ème} congrès français de l'illusion et son championnat de France.

Le Cercle Magique Comtois est une association loi 1901 créée en 1996 qui réunit des magiciens amateurs et professionnels dans un groupe convivial d'étude, de pratique et de promotion des arts magiques. Elle participe à la vie magique nationale et internationale, encourage l'art magique dans un but philanthropique et culturel.

1 100 personnes seront accueillies chaque jour. Elles participeront notamment aux championnats de France de magie de scène et de close-up (magie rapprochée), à 5 galas internationaux de magie dont un sera ouvert au public bisontin. Une foire exposition est prévue et regroupera 50 exposants internationaux. 10 à 15 conférences seront également organisées.

- 1 500 € pour l'Association des Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP) et de leurs Réseaux (AIRe). Elle organise depuis 20 ans le congrès AIRe. Il aura lieu du 2 au 4 décembre 2015 à Micropolis.

Ces journées nationales d'étude et de formation aborderont cette année le thème «Entre corps et psyché, penser ce qui les agite». Plus de 700 professionnels seront présents (médecins, psychologues, sociologues, philosophes, éducateurs).

L'association des ITEP et de leurs Réseaux (AIRe) regroupe 80 % des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques de France et met en place des rencontres, organise des journées d'étude, de formation et de recherche traitant des difficultés psychologiques de l'enfant et de l'adolescent, difficultés qui perturbent leur socialisation et leur accès aux apprentissages. Elle engage la réflexion sur les modalités de prise en compte de la souffrance qui leur est associée. Elle est l'interlocuteur des pouvoirs publics et des organisations concernées par ces thèmes.

En cas d'accord, la somme totale, soit 10 500 €, sera prélevée sur la ligne 65.95/6574. 0089052 CS 10036 (congrès privés).

2 - Association de promotion du tourisme

L'**association du Chemin des Sens** a pour objet de mieux faire connaître le métier des artisans d'art tout en se posant en ambassadeur de la Cité et contribuer ainsi à fidéliser une clientèle pour faire vivre le centre-ville et ce, de trois façons :

- 1) en associant les parcours touristiques du centre-ville au patrimoine et aux artisans à découvrir. Les parcours se font à la carte tout au long de l'année, avec des moments forts liés à des évènements plus ponctuels organisés par les artisans.
- 2) en concevant des évènements culturels rattachés aux spécificités des artisans.
- 3) en labellisant les artisans qui respectent une charte d'accueil et font preuve d'une communication pédagogique vis-à-vis des visiteurs.

Concrètement les visiteurs sont reçus dans les ateliers individuellement ou par groupe. L'aspect attractif des visites est primordial. La personnalité de chaque artisan doit émerger pour que les visiteurs n'aient pas une impression de déjà vu en visitant les différents ateliers d'un même métier ; il importe de faire comprendre aux visiteurs que des artisans effectuant un même métier, utilisant les mêmes outils, mettront en valeur les facettes de leur travail qui les passionnent le plus. D'où l'intérêt de visiter plusieurs ateliers d'un même métier pour en avoir une vision globale. De plus, les artisans ont pour vocation de susciter l'intérêt de rencontrer d'autres artisans du Chemin des Sens, d'un même corps de métier ou pas.

L'association au départ regroupe des membres d'horizons divers répartis en 7 grandes familles : les métiers de la musique, du verre de la décoration et de la maison, du cuir et peaux, des bijoux, de l'encadrement et du livre et des métiers de bouche. Puis d'autres métiers ont rejoint l'association : peintre, sculpteur, tailleur de pierre, photographe, mosaïste brodeur d'art, ferronnier...

Le groupe fondateur de 31 membres est passé à 40.

De 2000 à 2010, l'Office de Tourisme et des Congrès a accompagné l'association en organisant les Visites guidées appelées «les Flâneries» qui associent artisanat et patrimoine par le biais d'un cheminement.

Puis l'association a souhaité créer elle-même ses visites à la demande des visiteurs et donner une nouvelle orientation à son action en créant dès 2007 un évènement-exposition appelé «Parcours autour des métiers d'arts et du patrimoine» qui permet de rassembler durant deux jours une diversité d'artistes et artisans bisontins et franc-comtois dans le dispositif des journées du patrimoine.

La Ville soutient l'association dès sa création au travers de ses différentes manifestations ou documents de promotion et selon les années par le biais de subventions ou prestations en nature.

L'association sollicite la Ville à hauteur de 6 000 € pour la 8^{ème} édition des «Parcours autour des Métiers d'Arts et du Patrimoine» qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2015 au centre diocésain Pierre 1^{er} de Grammont rue Mégevand, et où 35 artistes présents espèrent accueillir près de 3 000 visiteurs, autant sinon plus que l'an dernier.

L'objectif est de faire découvrir au public des métiers, des talents nouveaux et des savoirs pour certains très anciens. Mais au-delà de l'exposition, c'est l'échange et le partage de la passion avec les visiteurs qui fait la richesse et la réussite de cette manifestation : comprendre la fabrication, toucher les matériaux, découvrir les subtilités des réalisations... Exposants et visiteurs de tout âge (pour certains très jeunes...) partagent les secrets de la création.

Le budget prévisionnel des Parcours autour des Métiers d'Arts et du Patrimoine est de 11 850 €.

La Ville, partenaire depuis de nombreuses années et soucieuse d'encourager les métiers artisanaux et l'animation au centre-ville, propose de soutenir l'Association à hauteur de 6 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 6 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95.6574 CS 10036.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.